

ARRÊTÉ

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS

N° DEC-2021-075

- VU La loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat ;
- VU Le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant de l'Education nationale ;
- VU Le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- VU Le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat ;
- VU L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Education nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Education nationale ;
- VU L'arrêté du 20 décembre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs de classe supérieure ou grade analogue des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;
- VU L'arrêté 2017-004 du 20 juillet 2017 portant création du service inter académique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé ;
- VU L'arrêté du 8 février 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Sont nommés membres du jury du concours interne de recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans l'académie de Lille, les personnes citées en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 :

La Secrétaire Générale de l'Académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 19 avril 2021

Raphaël Muller

**Annexe de l'arrêté DEC-2021-075
fixant la composition du jury du recrutement
de secrétaires administratifs de classe supérieure
par concours interne**

SESSION 2021 LILLE

Présidente

Audrey GUILLAUME
Secrétaire Générale

DSDEN du Pas-de-Calais (62)

Vice-Président

Thomas BERTIN
Directeur de cabinet

DSDEN du Nord (59)

Membres du jury

Pascale BOURBON
Attachée d'Administration de l'Etat

Rectorat de l'académie de Lille (59)

Bertrand DELCROIX
Attaché Principal d'Administration de l'Etat

Réseau Canopé - Lille (59)

Marjorie FACON
Personnel de direction

LP île de Flandre - d'Armentières (59)

Frédéric JEDNAK
Personnel de direction

Cité scolaire des Flandres de Hazebrouck (59)

Roch JULLIEN
Attaché Principal d'Administration de l'Etat

Collège Germinal de Biache-Saint-Vaast (62)

David QUEVA
Attaché d'Administration de l'Etat

DSDEN du Nord (59)

Marie-Gaël SITAR
Personnel de direction

Collège Danielle Darras Riaumont de Liévin (62)

Lila YAHIAOUI
Attachée d'Administration de l'Etat

Collège Anne Franck de Roubaix (59)